



Le 22 juin 2010

Examen de la réforme territoriale en séance publique au Sénat :
l'AMRF demande à ce que ses délégations soient reçues par Gérard LARCHER
et par les préfets

L'AMRF a demandé à être reçue par Gérard LARCHER, président du Sénat, lundi 28 juin prochain. Elle lui rappellera la position des maires ruraux sur la réforme des collectivités, alors que s'ouvriront les débats en séance publique, au Sénat.

Au-delà de la nécessité reconnue de revisiter l'architecture territoriale et de clarifier les compétences de ses différents niveaux, les maires ruraux demanderont particulièrement au président du Sénat, avec conviction et détermination :

- que l'intercommunalité reste une intercommunalité coopérative et volontaire, et non contrainte, antichambre de la disparition des communes,
- que le mode d'élection des conseillers territoriaux ainsi que leur nombre ne se traduisent pas par des cantons ruraux moins nombreux et plus vastes, au détriment d'une présence de proximité à laquelle les élus locaux sont fondamentalement attachés
- et que les métropoles ne phagocytent pas les petites communes, lesquelles doivent pouvoir continuer à exprimer leur volonté sans crainte de se voir dissoutes par les « villes-pôles ».

Les milliers de signatures de maires et d'adjoints apposées à la lettre ouverte destinée au Premier ministre et aux parlementaires ainsi que les délibérations prises en conseils municipaux seront remises à cette occasion.

Des actions conjointes seront menées dans tous les départements, actions au cours desquelles les maires ruraux demanderont à être entendus par leurs préfets sur les mêmes thématiques.

Le coup d'accélérateur donné dans le calendrier législatif – ce qu'a fermement, et à plusieurs reprises, condamné l'AMRF – impose aux maires ruraux de se mobiliser encore une fois, et ce, très rapidement et massivement.

Texte de la lettre ouverte : <http://www.amrf.fr/Nousconnaitre/Lettreouverte.aspx>

Contact : Vanik BERBERIAN, Président des Maires Ruraux de France

04 72 61 77 20

Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
Siège administratif : 52 avenue Maréchal Foch - 69006 LYON
Tél : 04 72 61 77 20 fax : 04 72 61 79 97 - amrf@amrf.fr
http : www.amrf.fr